

## RÈGLEMENT DU CHALLENGE

Le challenge de la Vallée des Rois est une nouvelle compétition interne au Comité Départemental de Tir Sportif d'Indre-et-Loire. Il est ouvert à tous les clubs de tir adhérents au Comité Départemental. Conformément au règlement FFTir, les participants doivent être détenteurs de leur licence de Tir en cours de validité.

### 1°) Disciplines concernées :

- Pistolet 10 m
- Carabine 10 m
- Pistolet 25 m
- Carabine 50 m

### 2°) Catégorie d'âge :

- À partir de cadet.

### 3°) Calendrier :

- De septembre à février pour le 10 m.
- De mars à mai pour le 25 et le 50 m.

Il sera élaboré par l'équipe d'organisation du challenge. Les matchs se dérouleront selon une date butoir et pourront être organisés un soir en semaine ou le samedi. Les référents d'équipes devant se rencontrer conviendront ensemble d'une date précise qu'ils auront planifiée au moins 2 semaines avant celle-ci pour faciliter l'organisation des rencontres. Les dates fixées devront être communiquées au responsable du challenge par mail à l'adresse qui leur sera communiquée.

Dans l'éventualité où une équipe ne pourrait pas se déplacer ou accueillir la rencontre, celle-ci sera alors déclarée forfait et la victoire ira à l'équipe adverse.

### 4°) Modalités :

- Chaque club qui le souhaite peut engager une ou deux équipes pistolet et/ou carabine de 4 à 5 tireurs maximum (mixte ou non).
- Les 4 ou 5 tireurs inscrits, à tour de rôle, feront partis d'une équipe des 3 tireurs qui participeront aux matchs (afin de pallier les disponibilités de chacun).
- L'inscription des équipes se fera début septembre pour le calendrier 10 m et début mars pour le calendrier 25-50 m. : **chacun des 4 ou 5 tireurs inscrits devra obligatoirement réaliser un match.**
- Selon le nombre d'équipes inscrites, une ou deux ligues pourront être constituées.
- La division « **canons courts** » représentera les tireurs pistolet 10 m et pistolet 25 m.
- La division « **canons longs** » représentera les tireurs carabine 10 m et carabine 50 m.
- Dans chacune des équipes, un tireur sera désigné comme référent et aura à charge d'organiser les rencontres avec les référents des équipes adverses.

- Toutes les équipes inscrites se rencontreront. Les clubs n'ayant pas la structure ou l'équipement nécessaire pour recevoir devront se signaler dès l'inscription des équipes (exemple : l'A.S.C.Tir n'ayant que 5 postes disponibles pour le 25 m ne sera pas en mesure de recevoir dans cette discipline). L'équipe d'organisation du challenge programmera les matchs en fonction des clubs pouvant recevoir. La ou les équipes appartenant à un club ne pouvant recevoir veillera à se présenter lors des matchs avec ses propres cartons spécifiques à chaque discipline afin de compenser et limiter les frais des clubs recevant.

#### 5°) Engagement :

Les frais d'engagement sont fixés à 25 € par équipe qui reviendront au Comité Départemental et pourront être utilisés à l'achat des récompenses.

#### 6°) Déroulement des matchs :

- 3 tireurs d'une équipe rencontrent 3 tireurs d'une autre équipe et se positionnent à côté de leur adversaire direct qui sera déterminé par l'équipe d'organisation du Challenge en tenant compte des résultats de la saison précédente afin de conserver un équilibre cohérent.

Tireur N°1 Équipe A	Tireur N°1 Équipe B	Tireur N°2 Équipe A	Tireur N°2 Équipe B	Tireur N°3 Équipe A	Tireur N°3 Équipe B
------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

- Le décompte se fera au dixième pour les carabiniers.
- Tableau des épreuves :

Épreuve	Nb de coups	Nb coups/cible Nb coups/passe	Nb cibles/coups d'essais	Temps
Pistolet 10 m	40	2	2 cibles	50 mn
Carabine 10 m	40	1	2 cibles	50 mn
Pistolet 25 m	Précision : 20 Vitesse : 20	5	5 cps	5 mn/passe précision 3 mn/passe vitesse
Carabine 50 m (tir couché)	40	1	2 cibles	35 mn

#### **15 mn de Préparation et Essais**

- Un match gagné contre l'adversaire fait remporter 1 point à son équipe et le résultat de l'opposition sera le nombre de matchs gagnés pour chacune des équipes :
  - o 3 points pour 3 duels remportés (les 3 tireurs d'une même équipe ont fait un meilleur score de match que leur adversaire direct).
  - o 2 points pour 2 duels remportés (2 tireurs d'une même équipe ont fait un meilleur score de match que leur adversaire direct).
  - o 1 point pour 1 duel remporté (1 tireur d'une même équipe a fait un meilleur score de match que son adversaire direct).
- Le classement général se fera au fur et à mesure des matchs réalisés. La feuille de match vierge, fournie par mail à chaque référent d'équipe en début du Challenge, devra être transmise par mail au responsable du challenge après chaque match (voir exemple ci-dessous) :

Equipe 1					POINTS		Equipe 2						
	série 1	série 2	série 3	série 4	Total			Total	série 4	série 3	série 2	série 1	
Tireur 1	99	98	97	97	391	0	1	394	98	96	99	100	Tireur 1
Tireur 2	95	95	95	97	382	0	1	388	97	96	97	98	Tireur 2
Tireur 3	96	96	96	97	385	1	0	362	91	93	90	88	Tireur 3
						TOTAL							
						1	2						

- **Le classement général 10 m sera communiqué fin février.**
  - **Le classement général 25 m et 50 m sera communiqué fin mai.**
- Une rencontre sera organisée au mois de juin pour la remise des récompenses.

7°) Récompenses :

Dans chaque discipline :

- 1<sup>ère</sup> équipe en pistolet 10 m : lot à déterminer à chaque saison sportive.
- 1<sup>ère</sup> équipe en carabine 10 m : lot à déterminer à chaque saison sportive.
- 1<sup>ère</sup> équipe en pistolet 25 m : lot à déterminer à chaque saison sportive.
- 1<sup>ère</sup> équipe en carabine 50 m : lot à déterminer à chaque saison sportive.

Un trophée complémentaire pourra être attribué à la meilleure équipe ayant participé aux deux calendriers :

- pistolet 10 m et pistolet 25 m
- carabine 10 m et carabine 50 m